

H 101

Baïkou

1^{re} SériePapiers d'état civil de Mgr Demange
P_u2^e Série

- Pièces ecclésiastiques (en latin)
- | | | |
|--------------------------|---|-----|
| 28 juin 1895 | Diplôme
de bachelier en philosophie scholastique - | 1 |
| 19 mai 94 | Coursure | 2 |
| 27 sept. 96 | Lettres d'ordination
aux quatre Ordres Mineurs. | 3 |
| 26 sept. 97
5 mars 98 | Lettres d'ordination
au sous-diaconat
et au diaconat | 4-5 |
| 26 juin 98 | Lettres d'ordination au Presbytéral
avec dispense d'âge : 12 mois. | 6 |
| 8 avril 1911
Rome | S ^{te} Pie X
Décret d'érection
du Nouveau Vic. Apost. de Baïkou
et nomination de Mgr Demange, év. d'Adras comme V. A. | 7 |
| 8 avril 1911
Rome | S ^{te} Pie X | 8 |

Le Vicariat apost. de Baïkou est érigé
Mgr Demange est nommé V. A. de Adras Baïkou et év. tit. d'Adras.
Il peut se faire saïer par un évêque ex communication avec le Pape,
assisté de deux évêques, ou à leur défaut, de deux prêtres.
Avant le saïer, il devra, sous peine de suspension,
saïer les serments prescrits avec la profession de foi.

M^{re} Lemange.Action du clergé indigène
(en deux exemplaires)3^e Série

(1931?)

On est mal informé en France sur le clergé indigène :
on se demande s'il y a des prêtres indigènes, et s'ils sont bons.
Les M. E. P. ont toujours axé leurs efforts sur le clergé local.
Lui-même, en 11 ans, a ordonné 30 nouveaux pr. coréens.
But des missions : établir l'Église, avec clergé complet : évêques et prêtres.

Brief historique de l'origine de l'Église de Corée.

Les Églises nouvelles s'établissent par une sorte de mariage.
Ainsi les Églises d'Europe, mais c'était plus facile,
à cause de la communauté de race, de langue, de civilisation.

En pays de mission, c'est plus difficile : rien de commun au si peu
entre la culture de ces peuples et le culte catholique.

Et puis, on impose au clergé actuel une perfection,
que n'ont pas connue les temps primitifs : célibat par ex.

Ideal et but premiers des M. E. P. : le clergé local.

Exemple d'André Li en Chine, des prêtres chinois du Szechouan
Mission du P. Maubert en Corée : il envoie 3 jeunes gens en Chine.

L'un mourut en terre d'exil ;

un autre A. Kim fut pris et décapité : premier pr. coréen martyr.
Le troisième, Thomas Tchai exerça un fructueux ministère
et mourut en 1867 ;

la persécution retarda la formation des prêtres coréens ;
pourtant la mission avait un séminaire, que la persécution
dispersa en 1866.

2) De nouveau, l'exemple d'André Li au Szechouan,
et celui d'André Kim en Corée.

Règles pour le choix des élèves : pas de néophytes en principe.
Autre chose est de trouver de bons administrateurs au service au
autre est de trouver des hommes aptes au sacerdoce. ^(un)

Il faut noter que l'enseignement ecclésiastique en Asie
ne peut se greffer sur la culture du pays, comme en France.

Le latin est difficile, car il est étranger à la culture d'Asie.
De là, un probatorium, préparant au petit et au grand séminaire.

Le rendement du clergé local est comparable à celui des missionnaires.
Le rôle des missionnaires est d'aider le clergé local.

Il y avait des divisions, une par province, mais
la mission, mère Cai han gardera le grand séminaire.
Inconscience des Européens qui critiquent à tort et à travers les missionnaires
et flattent le clergé local. C'est ajouter de nouvelles difficultés aux anciennes.